



▲ AVERTISSEMENT : le cyclisme est une activité dangereuse. Les pièces pour vélo doivent être montées et réparées par un mécanicien professionnel. Ne modifiez jamais votre vélo ou vos accessoires. Lisez et suivez tous les avertissements, modes d'emploi des produits et manuels d'utilisation, y compris les informations sur le site Web du fabricant. Inspectez votre vélo avant chaque sortie. Portez toujours un casque. Vérifiez toujours la pression d'air avant de rouler. Pour plus de renseignements concernant les produits et la sécurité, consultez le site www.teravail.com

Installation d'un Pneu et d'une Chambre à Air

1. Inspectez la jante et le fond de jante. Nettoyez les débris de la face interne de la jante sur laquelle s'appuie le pneu. Remplacez la jante et le fond de jante s'ils sont endommagés. Veillez à ce que tous les trous et écrous de rayons soient couverts.
2. Installez un côté du pneu sur la jante.
3. Gonflez légèrement la chambre à air, de manière à ce qu'elle soit ronde, mais plus petite que le pneu.
4. Insérez la valve de la chambre à air dans le trou de valve de la jante. Installez l'écrou de blocage sur la valve, sans toutefois le serrer contre la jante.
5. Glissez la chambre à air dans le pneu partiellement installé. Veillez à ce que la chambre à air ne soit pas vrillée. La valve doit être perpendiculaire à la jante.
6. Poussez délicatement le flanc libre du pneu au-dessus de la lèvre de la jante, en commençant par le côté opposé à la valve. Ne pincez pas la chambre à air entre la jante et le pneu. Avancez sur le pourtour du pneu jusqu'à ce que le pneu soit complètement installé. Si vous ne parvenez pas à installer le pneu à la main, utilisez un démonte-pneu pour faire levier. Faites attention de ne pas pincer la chambre à air et de ne pas endommager la jante avec le démonte-pneu.
Remarque : Consultez le fabricant de la jante avant d'utiliser un démonte-pneu.
7. Inspectez visuellement l'espace entre le flanc du pneu et les deux côtés de la jante en serrant le pneu. Veillez à ce que la chambre à air ne soit pas pincée entre la jante et le pneu.
8. Gonflez la chambre à air de manière à ce qu'elle soit en contact avec le pneu sur toute la circonférence, puis répétez l'étape 7.
9. Continuez à gonfler lentement la chambre à air. Si le pneu se sépare de la jante, arrêtez, dégonflez la chambre à air, et répétez. Gonflez la chambre à air jusqu'à ce que le talon du pneu soit complètement en place sur la jante.
10. Ajustez la pression à la limite de pression indiquée sur la chambre à air ou, si elle est plus faible, sur le pneu.
11. Fermez la valve de gonflage, serrez à la main l'écrou de blocage contre la jante et installez le bouchon de la valve.
12. Vérifiez que le pneu ne présente pas de renflement, de délamination ou de défaut évident.

Garantie limitée

Le présent produit est garanti contre les défauts de matériaux et de fabrication pendant 2 ans à compter de la date d'achat au détail du produit, sous réserve des limitations détaillées ci-dessous. Conservez votre facture datée en guise de preuve d'achat.

La présente garantie ne couvre PAS les éléments suivants :

- Les dommages causés par un mauvais assemblage, un mauvais entretien ou par le manque de compétences, d'aptitude ou d'expérience de l'utilisateur ou de l'assembleur.
- Les produits qui ont été modifiés, négligés, utilisés en concurrence ou à des fins commerciales, utilisés de manière inappropriée ou abusive, impliqués dans des accidents ou qui ont subi toute utilisation anormale.
- L'installation de composants, de pièces ou d'accessoires non compatibles ou non prévus pour être ajoutés au produit tel qu'il est vendu.
- Les dommages ou la détérioration de la peinture, du fini, de la qualité esthétique ou de l'apparence du produit.
- L'usure normale.
- La main-d'œuvre nécessaire pour retirer et/ou remonter et réajuster le produit sur le vélo.

La garantie limitée est expressément limitée à la réparation et au remplacement du produit d'origine, selon la décision de Teravail, et le seul recours possible en vertu de la garantie. La présente garantie limitée s'applique à l'acquéreur d'origine du produit Teravail et n'est pas transférable. La présente garantie s'applique uniquement aux produits achetés auprès d'un vendeur ou d'un distributeur autorisé. En aucun cas Teravail ne sera responsable de toute perte, tout désagrément ou tout dommage, qu'il soit direct, accidentel, consécutif ou qu'il résulte de tout autre manquement à toute condition ou garantie expresse ou implicite de qualité marchande, d'aptitude à un emploi précis ou autre des produits Teravail, exception faite des conditions établies aux présentes.

La présente garantie donne au consommateur des droits juridiques précis, et ces droits, ainsi que ses autres droits, peuvent varier selon son emplacement. La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

DANS LA MESURE OÙ LA LOI L'AUTORISE, LES PRÉSENTES GARANTIES SONT EXCLUSIVES ET IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, EXPLICITE OU IMPLICITE, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN EMPLOI SPÉCIFIQUE.

Enregistrement de la garantie : une preuve d'achat est requise avant le traitement de toute réclamation au titre de la garantie. Teravail recommande donc vivement l'enregistrement de la garantie sur teravail.com. L'absence dudit enregistrement n'aura pas de conséquence sur les droits du consommateur en vertu de la garantie limitée décrite ci-dessus, dans la mesure où le consommateur peut prouver de manière raisonnable qu'il est le propriétaire d'origine du produit Teravail, ainsi que la date d'achat dudit produit. Si vous avez des questions, contactez warranty@teravail.com

Vous pouvez déposer une Réclamation partout où les produits Teravail sont vendus. En cas de doute, contactez votre magasin local. Détaillez le problème que vous rencontrez, notamment, sans si limiter, en décrivant les autres pièces utilisées conjointement avec la pièce Teravail défectueuse.

REMARQUE : La durée de la Garantie ne constitue pas une garantie de durée de fonctionnement du produit. La durée de vie du produit dépend de son utilisation, de son stockage et de son entretien au fil du temps. La Garantie ne sous-entend pas que le produit ne peut pas être cassé ou qu'il sera éternel. La Garantie indique simplement que le produit est protégé en vertu des dispositions de la Garantie.